
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL TENUE LE **MERCREDI 24 AVRIL 2024**, À 17 H 00, AU CENTRE DE SERVICES FINANCIERS DES POMPIERS, SIÈGE SOCIAL DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL, SITUÉ AU 2600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST À MONTRÉAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. RONALD MARTIN, PRÉSIDENT.

PRÉSENCES

Environ 75 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membre, administrateur ou employé de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ronald Martin, président du conseil d'administration, prend la parole au nom de ses collègues du conseil d'administration et c'est avec plaisir qu'il souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Réseau municipal. Il confirme qu'il agira comme président d'assemblée.

À noter que conformément à notre règlement, cette assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 3 avril 2024.

Voici les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- Robert Castonguay, directeur général de la Caisse;
- Sabrina Kovacevic, conseillère principale en développement coopératif qui sera à l'animation de la soirée;
- Éric Limoges, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Geneviève Nadeau, adjointe à la direction générale.

Pour la suite, il cède la parole à notre animatrice de la soirée Sabrina.

1.1. Mot de bienvenue

Ce sera un grand plaisir d'animer cette assemblée générale annuelle. Un grand retour en présentiel après plusieurs années derrière nos écrans, ça fait du bien.

En tant que coopérative de services financiers, l'assemblée générale est un moment phare qui nous permet de nous réunir. Elle nous permet aussi de vous présenter les réalisations de la dernière année. C'est l'occasion où chaque membre peut se prononcer sur les décisions de notre caisse de groupes.

Lorsqu'on regarde notre caisse de groupes à l'intérieur du Mouvement Desjardins, on reconnaît facilement son caractère distinctif. Notre caisse appartient aux employés municipaux. Elle a été créée par vous et pour vous. Nos services sont alignés à vos besoins et aujourd'hui, nous espérons que nous saurons le faire transparaître à travers notre AGA.

Robert Castonguay, directeur général est invité à dire un petit mot de bienvenue.

Merci d'être avec nous ce soir, ça fait du bien de vous revoir en personnes. 2023 a été une belle année pour notre caisse. Aujourd'hui, je suis fier de dire que vous êtes plus de 18 633 membres à l'emploi du milieu municipal à nous faire confiance.

Je vois beaucoup de gens de Montréal parmi nous, dont plusieurs, partenaires de notre milieu. Travailler en étroite proximité avec vous, ça nous permet de rester collés à la réalité du milieu municipal, de comprendre les besoins de nos membres, qu'ils soient pompiers, fonctionnaires, cadres ou cols bleus.

Désormais, nous sommes dans plus de 103 municipalités au Québec. Nous avons une portée provinciale et nous pouvons encore plus faire la différence et enrichir le milieu municipal. Je vous souhaite une bonne soirée, et surtout, n'hésitez pas à venir au micro et à nous partager vos questions et commentaires. La voix de nos membres est importante pour nous.

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Débutons en vous présentant un message enregistré pour les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

Lancement de la capsule vidéo

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Si vous désirez intervenir, nous vous invitons à avancer au micro et à attendre que le président vous accorde le droit de parole. Vous pourrez vous présenter et vous aurez jusqu'à 3 minutes pour votre intervention. Par souci d'équité, si un membre dépasse le temps alloué, nous mettrons fin à son intervention.

Enfin, que ce soit pour proposer, appuyer ou voter pour ou contre une proposition, nous le ferons à main levée.

Ajoutons que pour proposer, appuyer ou pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

Vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- Faire partie du ou des groupes décrits dans nos statuts, soit être un employé municipal actif ou retraité;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis, membre de plein droit.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Le président, M. Ronald Martin, reprend la parole afin de préciser que pour cette assemblée, nous devons nommer deux (2) scrutateurs, il recommande alors :

- 1) Monsieur Robert Castonguay, directeur général
- 2) Monsieur Richard Prud'homme, administrateur

Ces derniers agiront comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin que je puisse vous les communiquer. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuyeur. Je vous rappelle que seul un membre de plein droit, peut proposer ou appuyer une proposition.

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cette recommandation?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter la recommandation de nommer M. Robert Castonguay et M. Richard Prud'homme comme personnes scrutatrices.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Nous allons maintenant proposer l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2023
3. Retour sur l'année 2023
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Propositions soumises au vote
 - 4.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels - Ristournes (vote en différé)
 - 4.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - Nomination des scrutateurs
 - Rapport du comité de mise en candidature
 - Présentation des personnes candidates
 - Élection par acclamation
 - 4.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
5. Période de questions
 6. Fin de la rencontre et remerciements
 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cet ordre du jour?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2024-002

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2023

Passons maintenant à l'adoption du procès-verbal de notre assemblée du printemps 2023. Comme c'est indiqué dans l'avis de convocation, nous avons déposé le procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation. Puisque vous avez eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2024-003

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2023.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

3.1. Rapport du conseil d'administration

Nous passons maintenant à la revue de notre année 2023. Avant tout, présentons les personnes qui composent notre conseil d'administration.

Conseil exécutif

Ronald Martin, président
Frantz Élie, Premier vice-président
Serge Sochodolsky, Vice-président
Éric Limoges, secrétaire

Représentants pompiers

Jean-François Allard
Maxime Codis
Michel Crevier
Alex Desjardins
Marc-André Gosselin
Simon Lalanne Camirand
Richard Prud'homme
Félix Baribeau, administrateur stagiaire pompier
Maxime Dufresne-Gagnon, administrateur stagiaire col bleu

Représentants cols bleus

Michel Jeannotte
Jean-Denis Séguin

Représentantes cols blancs

Marie-Michelle Fréchette
Lyne Lachapelle

Merci à chacun d'entre eux pour leur implication au conseil d'administration de notre Caisse. Nos administrateurs nous permettent de rester connectés aux besoins des employés municipaux et à tout ce qui passe dans notre milieu. Avoir des pompiers, des cols bleus et des cols blancs à la table du conseil, ça nous permet d'enrichir les discussions et de nous assurer que chaque décision soit prise dans l'intérêt des membres.

Cette année, Desjardins a modifié et actualisé sa mission afin de clarifier son rôle, tant auprès des communautés que des membres. C'est par ce nouvel énoncé simple et moderne qu'on peut voir la nature coopérative de notre Mouvement « *En tant que groupe coopératif contribuant au développement des communautés, nous accompagnons nos membres dans leur autonomie financière.* »

Cette mission met l'accent sur notre rôle au niveau du développement des collectivités, dans notre cas, c'est dans le milieu municipal qu'on a un rôle à jouer en soutenant vos projets. Également au quotidien, chaque membre de notre équipe aide les employés municipaux à atteindre leur autonomie financière. Que ce soit par nos conseils dans le bureau, par nos ateliers ou par les produits et services que nous offrons, on veut s'assurer du bien-être financier de chaque membre.

On nous demande parfois, c'est quoi la différence d'une coopérative versus une banque. Dans le contexte de forte inflation dans lequel on est plongés depuis environ deux ans, nous avons été actifs pour soutenir les membres dans leur autonomie financière. Robert Castonguay, directeur général, partage nos démarches pour les membres qui détiennent des prêts à taux variables et qui ont subi l'impact de la forte hausse de leur paiement hypothécaire.

On le sait que chaque hausse de taux augmente le potentiel de membres en situation de vulnérabilité. Notre équipe de conseillers a intégré une stratégie d'accompagnement proactive. Elle a rejoint pas moins de 400 membres par téléphone pour leur proposer des solutions et différentes options puisqu'ils avaient une hypothèque dont les paiements ne couvraient plus les intérêts.

C'était vraiment inspirant de voir chaque conseiller mettre l'épaule à la roue pour communiquer le plus rapidement possible avec tous nos membres.

On le sait, Desjardins est un acteur important au Québec. Que ce soit par son appui à des partenariats d'envergure ou par son plan d'action climatique des plus ambitieux, tout le Mouvement est en action. À la Caisse, on a aussi dessiné notre plan de développement durable triennal avec l'aide d'un comité et du conseil d'administration.

Ronald Martin, président, raconte que premièrement nous avons agi au niveau de la formation en investissement responsable. Chaque conseiller a accès à des formations afin d'accompagner efficacement nos membres avec des produits responsables et performants.

Deuxièmement, Desjardins appuie bon nombre de projets inspirants qui aident la société à progresser dans une économie circulaire et plus sobre en carbone.

Et finalement, nos équipes mettent tout en œuvre pour diminuer notre empreinte environnementale ou pour aider à sensibiliser nos membres.

Nous avons adopté un plan triennal de développement durable pour lequel nous nous sommes fixé des cibles et des objectifs mesurables. Un comité a été formé en caisse pour mettre de l'avant des gestes concrets au niveau de :

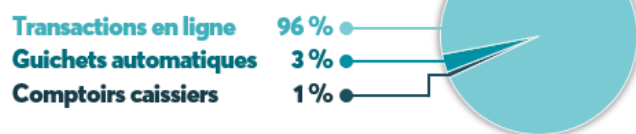
- La gestion des matières résiduelles
- La consommation de papier
- Les déplacements professionnels
- L’approvisionnement responsable de la caisse

Parlons de l’évolution du réseau physique. Nous remarquons à travers tout le Mouvement Desjardins des changements importants dans la façon dont les membres interagissent avec nous.

Des habitudes transactionnelles qui évoluent

- | Nos membres souhaitent interagir avec nous à l’aide de solutions numériques
- | Une réalité qui s’observe partout, même chez nous

Pourcentage des transactions



Notre réseau de distribution et l’affluence dans chacun de nos centres de services ou aux guichets ont été évalués de manière approfondie par notre CA. Nous avons procédé à certaines transformations puisque l’utilisation que les membres faisaient de nos centres n’en justifiait plus le maintien, que ce soit pour notre centre de rendez-vous de Laval et de Papineau.

Chacun de nos points de services a été repensé pour s’adapter aux habitudes financières de nos membres. Desjardins reste l’institution financière la plus accessible dans les communautés.

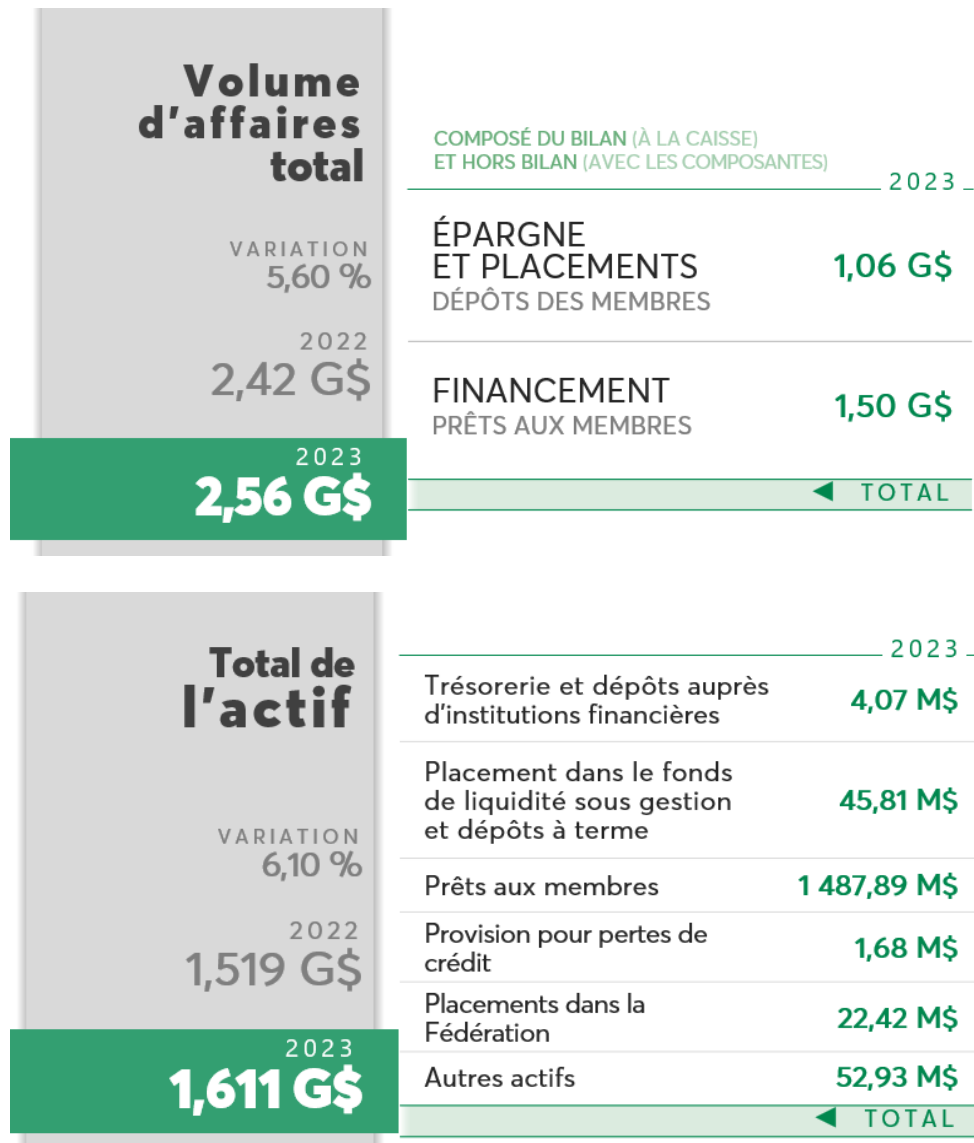
3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président fait le bilan de la surveillance relative à 3 règles déontologiques :

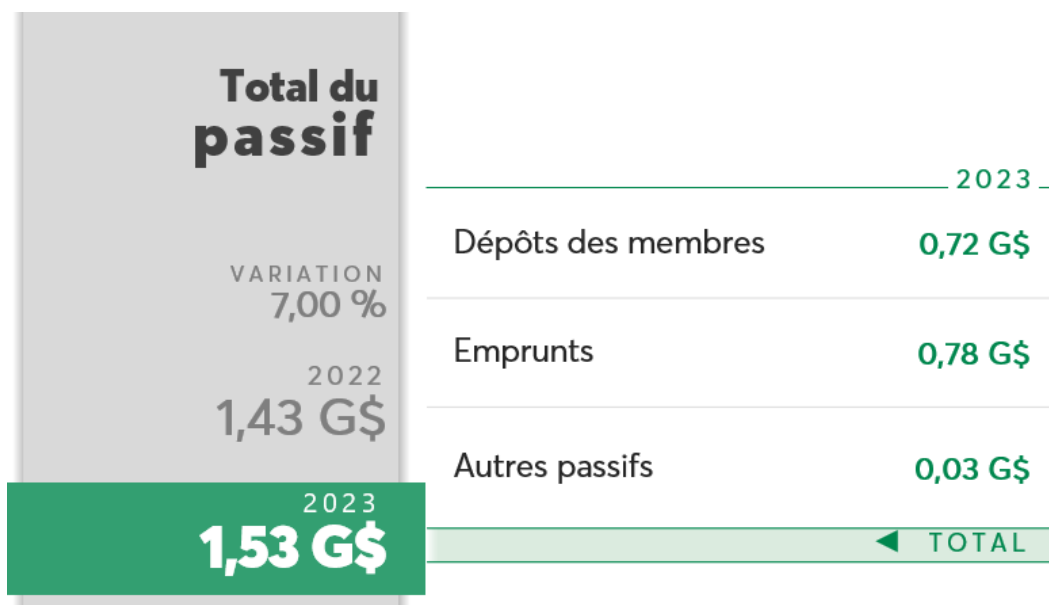
- 1) Conflit d’intérêts
 - Aucune situation
- 2) Conformité des dépôts et des prêts accordés aux personnes intéressées
 - Aucune dérogation
- 3) Contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le code
 - Aucun contrat conclu

3.3. Rapport financier

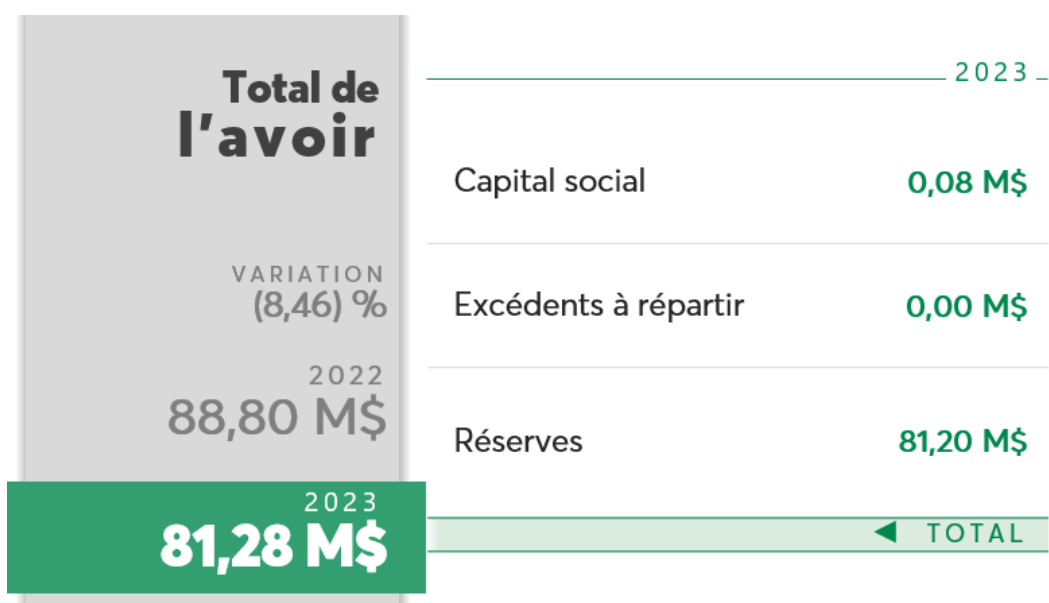
Robert Castonguay, directeur général, fait part des résultats de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2023. Ce dernier débute par expliquer la constitution de notre actif qui est composé de la somme de nos passifs et de notre avoir. Quant au volume d'affaires, c'est la somme des épargnes que nos membres nous confient et des financements que nous octroyons. À celui-ci, on va additionner les volumes que nous détenons dans les différentes filiales, par exemple nos placements chez Valeurs Mobilières Desjardins (VMD) et chez Desjardins Sécurité financière (DSF).



La croissance de notre actif est impressionnante avec une variation de 6,10 %. Malgré le fort contexte inflationniste, nos membres continuent à investir, à emprunter et à développer.



Le passif correspond aux moyens de l'entreprise pour financer ses actifs. Donc en d'autres termes, c'est l'argent de nos membres, soit celle qu'on leur doit. On constate également que nos membres empruntent plus qu'ils ne déposent.



Nous enregistrons une variation négative de 8,46 % de notre avoir. Sachez que notre caisse est en excellente santé financière, mais le contexte et certaines opérations ont fait en sorte que nous avons connu un déclin de nos excédents en 2023.

Excédents d'opération

VARIATION
2,59 %

2022
11,83 M\$

2023
12,14 M\$

	2023
Revenu net d'intérêts	14,11 M\$
Autres revenus	9,40 M\$
Revenus d'opération	23,51 M\$
Dotation à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	0,32 M\$
Frais autres que d'intérêts	11,05 M\$
TOTAL	

La première raison qui vient expliquer nos variations négatives en 2023 est que nos revenus nets d'intérêts ont diminué en raison de la hausse des taux, ce qui a augmenté nos coûts d'emprunt. En 2023, nos revenus étaient de 14,11 M\$ versus 17,7 M\$ en 2022, c'est une baisse importante donc nous avons fait moins d'argent.

Excédents nets (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres

VARIATION
(157,52) %

2022
10,85 M\$

2023
(6,24) M\$

	2023
Excédents d'opération	12,14 M\$
Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	(5,77) M\$
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(12,41) M\$
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(0,20) M\$
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes aux membres	(6,25) M\$
Impôts (recouvrement) sur les excédents	1,34 M\$
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	(4,91) M\$
Ristournes aux membres	(1,81) M\$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	0,48 M\$
TOTAL	

Nos excédents nets en 2023 étaient de 12,14 M\$. On voit toutefois qu'ils ont été injectés dans différents postes, ce qui fait en sorte que nous avons dû utiliser nos réserves cette année pour ristourner. Il est important de porter attention aux instruments financiers dérivés qui enregistrent une perte de 5,77 M\$.

En 2021, les caisses de groupes ont décidé de mettre en commun leur portefeuille commercial. Un portefeuille commercial c'est la somme de tous nos financements avec notre centre Desjardins entreprises. Lors du transfert, la valeur de notre portefeuille avait énormément diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt sur le marché. Donc cette année, on connaît une perte sur papier, mais sachez que d'ici 5 ans, nous allons en regagner la majeure partie. Par conséquent, c'est une situation circonstancielle qui n'a rien à voir avec la santé financière de notre caisse.

Au niveau des cotisations que l'on donne au Mouvement Desjardins, celles-ci ont énormément augmenté. Plus notre volume d'affaires est grand, plus nous devons participer activement et financièrement aux grands projets Desjardins. Par exemple, des investissements majeurs ont été faits pour la sécurité et la transformation numérique en 2023.

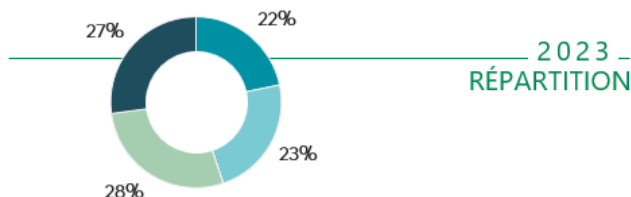
En résumé, ces 3 raisons, soit la baisse des revenus d'intérêts, les pertes liées aux instruments financiers dérivés et la hausse des cotisations aux composantes du Mouvement expliquent un peu mieux la variation négative de 157, 52 % et l'impact sur nos excédents en 2023.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), aux dons et commandites de notre caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. En 2023, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 248 573 \$ pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité.

De ce montant, 202 635 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 45 938 \$ proviennent du budget dons et commandites.





- 44 073 \$ | Éducation et formation
- 46 784 \$ | Santé et saines habitudes de vie (incluant le développement durable)
- 56 851 \$ | Vitalité municipale et associative
- 54 927 \$ | Engagement social et humanitaire

Une capsule vidéo a été préparée afin de présenter un récapitulatif de nos engagements dans le milieu de 2023.

Lancement de la capsule vidéo

Priorités d'investissement	
• Formation et éducation	Accompagnement des étudiants pompiers Bourses d'études et de soutien Fonds d'aide IPIQ
• Santé mentale et physique	Fondation des pompiers pour les grands brûlés Maison d'hébergement pour les grands brûlés Centre Le Parados pour les victimes de violence conjugale
• Œuvres humanitaires et engagement citoyen	Paniers de Noël Rayonnement et participation actives aux initiatives de nos partenaires et des employés municipaux
• Développement durable	Fonds pour assurer l'écoresponsabilité des événements Agriculture urbaine avec MicroHabitat
• Vitalité du monde municipal et associatif	Appui aux initiatives en équité, diversité et inclusion Appuis aux associations de pompiers auxiliaires Soutien accru pour les congrès, séminaires et rassemblements des employés municipaux

En 2023, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Ce plan nous a permis de déterminer des priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos membres et partenaires du milieu qui ont participé à nos diverses consultations. C'est, entre autres, grâce à votre participation que nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères. Nous vous rappelons que la Caisse possède une politique d'investissement. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Fonds d'aide au développement du milieu		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Fonds disponibles au 31 décembre 2022 (réserve)		426
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA		265
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice		
Montant distribué	(203)	
Récupération d'impôt	36	(166)
Solde au 31 décembre 2023		525

Le solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2023 est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2022, auxquels a été ajouté un montant de 265 000 \$ voté par nos membres lors de l'AGA de l'année dernière.

Un montant de 203 000 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2023, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de 36 000 \$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2023 est de 525 000 \$. Il est actuellement dans notre réserve.

Toutes les caisses disposent d'une réserve FADM. Il est d'ailleurs nécessaire d'y conserver un certain montant puisque cela nous permet de prendre des engagements structurants sur plusieurs années, tout en nous assurant de bien répondre aux besoins de notre milieu.

BILAN DE L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU - JEUNESSE

La Jeunesse chez Desjardins est des plus importantes. Pour une caisse de groupes, cela signifie de s'impliquer auprès des employés municipaux dès le début de leur carrière, mais aussi bien avant, soit lorsque nos membres sont sur les bancs d'école. Pour nous,

cela se traduit plus précisément par notre implication auprès des étudiants pompiers. Mona-Kathrine Caron, conseillère en finances personnelles dédiée à la jeunesse, est invitée à venir nous en parler.

Nos leviers pour la Jeunesse :

- Bourses de soutien
- Bourses d'excellence et d'engagement
- Ateliers sur le budget
- Semaine de la persévérance scolaire
- Présence accrue annuelle pour les étudiants pompiers

La Caisse scolaire est un programme éducatif d'initiation à l'épargne destiné aux jeunes d'âge primaire. En plus de la valeur de l'argent et des biens de consommation, le programme éducatif de la Caisse scolaire initie les jeunes à l'importance de se fixer des objectifs d'épargne, de respecter ses engagements et à bien gérer son argent.

- C'est quoi : Un programme éducatif permettant aux jeunes de s'initier à l'épargne.
- Comment : Avec des vidéos, des ateliers, des conseils et un compte d'épargne pour mettre en pratique les notions apprises.
- Où : Principalement en partenariat avec les écoles primaires, mais aussi à la caisse et à la maison.
- Avec qui : Les enfants d'âge primaire (5-11 ans au Québec, 5-13 ans en Ontario), les parents et les enseignants et enseignantes.

BILAN DE L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU – ÉDUCATION FINANCIÈRE

L'éducation financière s'inscrit toujours dans la mission de Desjardins ainsi que dans ses priorités en matière de responsabilité sociale, elle joue un rôle clé dans notre volonté d'accompagner les membres et clients dans leur autonomie financière.

Notre engagement dans le milieu passe également pour notre offre en éducation financière. Chaque année, notre caisse propose des ateliers, des conférences et des webinaires sur mesure aux employés municipaux de partout au Québec.

Pour en discuter, Mathieu Girard, directeur principal en développement de marché, est invité à prendre la parole. Notre connaissance de la réalité financière des employés municipaux nous aide à construire des conférences adaptées à leurs besoins et à les sensibiliser dès le début de leur carrière à prendre en main leurs finances.

Conférences et ateliers éducatifs

- Ateliers de préparation à la retraite (54 représentations) : + de 1 300 participants
- Réaliser mes ambitions financières (SIM) : 76 participants
- Prendre le contrôle de ses finances : 297 participants
- Planification successorale et transfert intergénérationnel : 102 participants
- Épargner de façon éclairée : 194 participants

Une trousse de 8 capsules vidéo en éducation financière pour éveiller vos réflexes financiers dès le début de votre carrière comme employé municipal.

- 1) Mes avantages financiers au travail
- 2) Gestion du budget
- 3) Épargner, par où je commence
- 4) J'investis en ligne
- 5) Combien épargner pour ma mise de fonds
- 6) Mes finances quand ma famille s'agrandit
- 7) Ma retraite, j'aurai combien dans mes poches
- 8) Je me prépare pour ma retraite

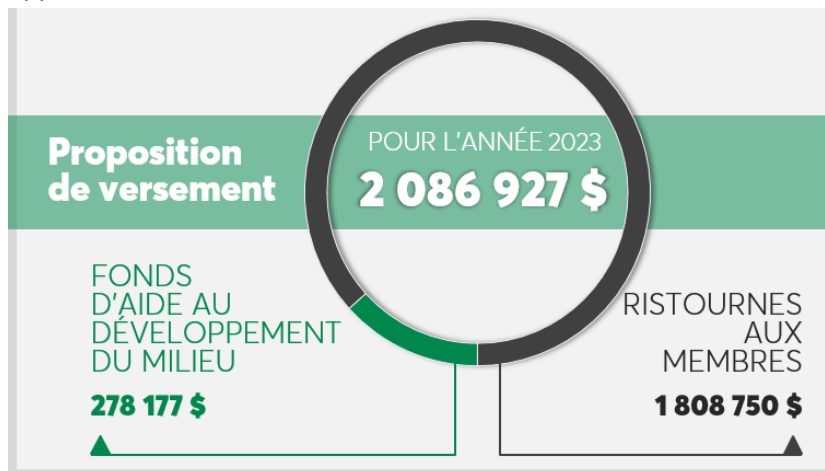
4. PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES

4.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présente cet élément distinctif de notre coopérative.

Lancement de la capsule vidéo

Le directeur général, Robert Castonguay, présente le scénario de répartition des excédents annuels en vue de la votation. Ce scénario est recommandé par votre conseil d'administration et c'est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et il est totalement conforme aux encadrements applicables.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		190
Épargne et placements	0,58 \$	213
Fonds		51
Prêts et marges de crédit		840
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	201
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	108
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	187
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	18
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 808

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habilités à le faire.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2024-004

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'accepter la recommandation de partage des excédents tel que présenté.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations de ce soir. Les précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours seront détaillées plus tard.

4.2. Élection des membres du conseil d'administration

4.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, Ronald Martin agira comme président d'élection. Étant donné que le secrétaire est une personne candidate, Richard Prud'homme, président du comité Audit et Déontologie agira comme secrétaire d'élection.

4.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle. Chaque année, le conseil d'administration met son profil collectif à jour en fonction de sa réalité, ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

Ronald Martin rappelle l'importance de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Au niveau des compétences, nous sommes à la recherche d'administrateurs qui ont une aisance en gestion financière et en comptabilité.

Afin d'améliorer la parité, nous sommes à la recherche de femmes ou de personnes non binaires. Nous désirons également avoir des représentants des groupes d'âge 18 à 49 ans pour nous assurer d'avoir des employés municipaux actifs et de bien représenter leurs intérêts. Le président ajoute qu'au niveau de la parité, il est plutôt difficile de recruter des femmes pompières au sein du CA. Les femmes pompières représentent 5 % de l'effectif global au Québec.

Nous avons lancé l'appel de candidatures le 15 janvier 2023 et la date limite pour soumettre les candidatures était le vendredi 9 février 15 h. Pour la présente élection, 5 postes sont à combler. Nous avons reçu 5 candidatures.

Groupe A : 3 postes d'administrateurs pompiers actifs ou retraités

Groupe C : 1 poste d'administrateur col bleu actif ou retraité

Groupe D : 1 poste d'administrateur col blanc actif ou retraité

4.2.3. Présentation des personnes candidates

Chacune des personnes candidates a été invitée à préparer une courte présentation orale d'un maximum de 2 minutes. Par ordre alphabétique de nom de famille et par groupe, les candidats se présentent à l'avant afin d'expliquer les raisons qui motivent leur désir de devenir membre du conseil d'administration de notre caisse.

Groupe A, pompier actif ou retraité : Marc-André Gosselin, Éric Limoges, Serge Sochodolsky

Groupe C, col bleu actif ou retraité : France Gauthier

Groupe D, col blanc actif ou retraité : Lyne Lachapelle

4.2.4. Élection par acclamation

Puisque le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration est égal au nombre de candidatures reçues, les candidats sont donc élus par acclamation.

Toutes nos félicitations à Marc-André Gosselin (pompier), Éric Limoges (pompier), Serge Sochodolsky (pompier) et Lyne Lachapelle (col blanc), nous sommes heureux de vous voir à nouveau à la table du conseil d'administration. France Gauthier (col bleu), nous vous souhaitons la bienvenue comme administratrice. Ce sera un plaisir de collaborer avec vous dans votre nouveau mandat.

4.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, soit jusqu'au 28 avril à 23 h 59, vous serez appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Le président rappelle que pour l'exercice du vote en différé, seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Rendez-vous sur l'application mobile ou sur le site web AccèsD et repérez le bouton *Mon Vote*. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.

Sachez que nous utilisons Accès D puisque cette plate-forme nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, AccèsD nous permet de nous assurer que chaque membre pourra voter qu'une seule fois afin de respecter notre principe coopératif « un membre, un vote ».

Dans un délai de 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Sabrina Kovacevic confirme que ça met un terme à la présentation de ce soir. Ce fut un plaisir pour elle d'animer cette soirée.

Le président, au nom de ses collègues du conseil d'administration, remercie tout le monde pour leur présence, leur implication ainsi que leur confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

Félicitations aux membres du conseil d'administration réélus et au nouvellement élu.

Merci à ceux et celles qui l'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée. Enfin, un merci tout particulier au personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

- 94,33 % des membres ont voté en faveur de la recommandation
- La proposition est adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse au desjardins.com et disponible auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée en date du 30 avril 2024 à 15 h 22.

Signé à Montréal,



Ronald Martin
Président du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal



Éric Limoges
Secrétaire du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal